

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT **N° : DO/SDFS/DPM/013/2018**

Un avis d'appel d'Offres national restreint est lancé pour :

« EXTENSION ACTEL OUENZA »

Le représentant des sociétés intéressées peut se présenter à l'adresse ci-après :

DIRECTION OPERATIONNELLE DE TEBESSA
SOUS-DIRECTION FONCTIONS SUPPORT
DEPARTEMENT PATRIMOINE ET MOYENS
RUE BOUDJEMAA CHAFAI TEBESSA

Le retrait sera effectué contre paiement de la somme de Trois mille dinars algériens (3 000.00) DA.

Le paiement se fera auprès de la BNA, agence 491 Tébessa au compte bancaire

N°001004910300000113/87, et les offres doivent être composées :

- 1- D'une offre technique insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « Offre Technique ».
- 2- D'une offre financière insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « Offre Financière ».

Ces deux (02) enveloppes seront placées dans une enveloppe principale qui devra être anonyme, et ne devra porter que la mention suivante :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°: DO/SDFS/DPM/013/2018 »
« EXTENSION ACTEL OUENZA »
« SOUMISSION A NE PAS OUVRIR »

Le soumissionnaire doit obligatoirement fournir l'ensemble des pièces citées dans le cahier des charges sous peine de rejet.

La date limite de dépôt des offres est fixée à Quinze (15) jours de 08h00 à 14h00 à partir de la date de parution du présent avis dans la presse nationale.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissions qui parviennent après la date limite de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à 14h00 à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de cent quatre-vingt (180) jours à compter de la date limite de dépôt des plis.

